



La Chotta

Bulletin municipal de Vieillevigne

N°42 - Juillet 2025

LE MOT DU MAIRE

Vieillevignaises, Vieillevignois,

L'été arrive et comme chaque année l'édition estivale de la Chotta.

2025 est la dernière année complète pour l'équipe municipale et le travail se poursuit.

Vous trouverez dans ce numéro des informations sur toutes les actions engagées autour de l'école, des routes ou du cimetière notamment.

Un nouveau canal de communication est aujourd'hui proposé par la communauté des communes, une application mobile grâce à laquelle vous trouverez des informations communautaires mais aussi communales.

L'été s'accompagne bien sûr de notre fête locale et je serai heureux de vous y retrouver notamment lors de la cérémonie au monument aux morts.

L'équipe municipale s'associe à moi pour vous souhaiter un bel été.

Bonne lecture à tous et toutes,

Laurent Miquel



1

SOMMAIRE

Le mot du maire	p 1
Vie du village	p 2
Le mot des associations	p 5
Informations utiles	p 8

VIE DU VILLAGE



Budget communal

Le budget primitif de 2025 a été voté lors du conseil municipal du 10 avril 2025.

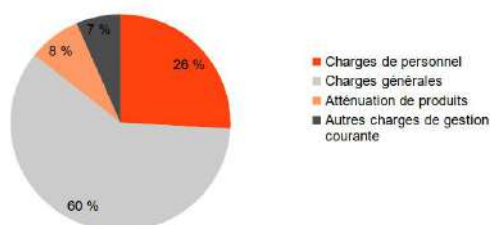
Il se répartit en 444 914,22 euros en fonctionnement et 107 564,80 euros de dépenses d'investissement, dont 31% de restes à réaliser de 2024.

Ces dépenses d'investissement concernent les travaux de l'école et de la voirie, les travaux d'aménagement du cimetière, l'achat de chaises pour l'église, du matériel informatique pour la mairie.

Les restes à réaliser se répartissent entre l'éclairage public, l'informatique et des travaux d'aménagement de l'école.

Les subventions aux associations sont reconduites à l'identique.

Dépenses de fonctionnement 2025



Légère augmentation des taux d'imposition

Après avoir maintenu les taux d'imposition plusieurs années d'affilée, l'équipe municipale a décidé cette année de les augmenter de 1% compte-tenu de la baisse des dotations de l'Etat et des frais en augmentation :

- Taxe foncière bâtie : 39,15 % (38,39 % en 2024)
- Taxe foncière non bâtie : 70,91 % (69,52 % en 2024)
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 13,24 % (12,98 % en 2024)

pour un produit attendu de 137 449 euros.

Aménagement du cimetière

La mairie a le projet d'aménager le cimetière : redessiner les espaces, intégrer un futur columbarium et un jardin du souvenir...

Un contact a été pris avec un architecte du Conseil d'Architecture Urbanisme et Aménagement (CAUE) de Haute-Garonne qui nous aidera dans notre réflexion.

Broyeur intercommunal



Terres du Lauragais a fait l'acquisition d'un broyeur de végétaux qui commence à être mis à disposition des communes, en fonction de la disponibilité du responsable

formé à son utilisation.

Un créneau sera prochainement proposé aux habitants de Vieillevigne à l'automne. La mairie vous informera ultérieurement des modalités pratiques (lieu et date).

Lotissement

Depuis le début de l'année, 21 terrains à bâtir, viabilisés et libres de constructeurs ont été mis en vente dans le quartier de Leguille. Il reste encore des parcelles disponibles.



Ecole : des nouveautés pour la rentrée 2025-2026



L'année 2024-2025 s'est bien déroulée avec deux enseignantes pour s'occuper des 23 élèves répartis en deux classes, 8 en maternelle-CP et 15 en primaire CE1-CM2.

Comme évoqué lors du dernier bulletin, ceci n'a été possible que par la nomination de Mme Jessica MOULIN pour seconder Mme Charlène MARQUEYSSAT de façon temporaire et à titre exceptionnel pour une seule année.

La commission scolaire tient à remercier l'équipe enseignante pour cette première année et particulièrement Mme Jessica MOULIN qui va donc nous quitter.

Nous remercions également les agents municipaux dédiés au périscolaire pour le travail effectué cette année.

Comme nous l'avions annoncé, nous avons mis cette année de transition à profit pour tenter de trouver une solution pérenne à la problématique d'un seul enseignant pour les 22 élèves sur 8 niveaux à la rentrée prochaine et celles à venir, sachant que les effectifs connus ne nous permettent pas d'espérer une ouverture de poste.

La commission scolaire a donc travaillé à une solution avec l'Inspection d'académie et la commune de Gardouch pour trouver une entente pour les 3 prochaines années.

Cette entente, officialisée par convention avec Gardouch nous permet de définir une nouvelle sectorisation de l'école de Vieillevigne avec une scolarisation des 3 niveaux de maternelle à l'école de Gardouch.

3

Les 5 niveaux de primaire seront scolarisés à Vieillevigne. La rentrée 2025 verra donc 4 élèves de maternelle scolarisés à Gardouch et 18 primaires à Vieillevigne.

En parallèle, nous avons également été en contact avec la Région Occitanie pour obtenir la création d'un transport scolaire. Celui-ci va permettre que ce changement soit le moins contraignant possible pour les familles.

En effet, les horaires de ce transport seront calés sur les entrées et sorties d'école de Gardouch et permettront à tous les enfants de bénéficier de la garderie et du TAP à Vieillevigne, seul le repas de midi sera à Gardouch pour les maternelles.

Nous sommes satisfaits de ce résultat obtenu grâce au travail de la commission scolaire et la bonne coopération avec Mme l'Inspectrice, la Mairie de Gardouch et les délégués des parents. Nous tenons à remercier tous ces acteurs.

Mme Charlène MARQUEYSSAT sera l'enseignante et la directrice de l'école.

Mme Cécilia DUVAL, ATSEM, restera dans l'équipe pour assister l'enseignante et participer au TAP. Mmes Patricia ANDRIEU et Sophie FAURE assureront la garderie, le TAP, la cantine et le ménage et auront également comme nouvelle tâche de coordonner l'utilisation du transport scolaire avec l'équipe de Gardouch.

La commission scolaire vous souhaite de bonnes vacances d'été.

Les infos de votre commune sur l'application Terres du Lauragais

Terres du Lauragais a créé une application mobile pour avoir des informations en temps réel sur ses communes. L'équipe municipale de Vieilleville a commencé à travailler à son contenu.

Cet outil, complémentaire au site internet de notre village, vous permettra d'être au courant à la fois des actualités de notre commune (agenda, associations, fil d'infos...) mais aussi de celles de toute la communauté de communes.



Des plantations pour égayer la commune

Fin janvier, plusieurs personnes ont participé au désherbage, au paillage, à la plantation et à la remise en place des clôtures dans le verger communal. Les opérations de paillage se sont poursuivies au mois de mars.

Des fleurs ont également été plantées, comme chaque année, pour égayer la place de la mairie.

Les plantations du quartier Lazières sont en pleine forme et la mise en place d'un second bac à compost est envisagée.

Merci aux bénévoles de la commission Verdures et briquettes qui s'occupent de ces différentes opérations. Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter la mairie.



4

Informations sur de faux démarcheurs à domicile

Plusieurs personnes ont été récemment approchées par des individus se présentant comme envoyés "par la mairie", "par la communauté de communes" ou encore "par un service public", sans aucune autorisation réelle.

Les bons réflexes

- Ne laissez entrer personne chez vous si vous n'avez pas été prévenu à l'avance.
- Demandez systématiquement une carte professionnelle et un justificatif d'intervention.
- Si la personne insiste ou se montre menaçante, notez son signalement (description, véhicule, plaques) et appelez les autorités en cas de situation suspecte (Mairie ou gendarmerie).

→ Merci de rester vigilants et de prévenir vos voisins, surtout les personnes âgées ou isolées, qui sont souvent ciblées en priorité. Ensemble, soyons solidaires et attentifs !

Ce qu'il faut savoir

- La mairie ne mandate jamais de démarcheur sans vous en avoir informé officiellement au préalable (affichage, site internet, courrier).
- Aucune entreprise ou personne n'est autorisée à utiliser le nom de la mairie pour vendre des produits ou proposer des services sans accord formel.
- Certains faux démarcheurs peuvent chercher à obtenir des informations personnelles ou repérer les lieux pour d'éventuels vols.

LE MOT DES ASSOCIATIONS

Le Comité des fêtes



Que se passèt e que se passarà en 2025 a Vieillevigne?

Janvier, le **Repas des Aînés**, nombreux, chaleureux et chantants, en particulier cette année !

Mars, le repas **Cassoulet**, une bonne occasion de se retrouver et de savourer la cuisine locale

Juin, la **Préparation de la Fête**, suivie d'un repas partagé autour d'un match mémorable !

Juillet, **LA Fête de Vieillevigne** et sa folie légendaire...

- 24/07 20h, **Belote**
- 25/07 19h30, apéro et **Repas** sur la place
 - Avec la **Bandas** les AOC's
- 26/07
 - 9h30, **Aubade** dans les rues du village
 - 15h, **Pétanque**
 - 19h30, **Foodtrucks**
 - 22h, grand concert de **Connexion**
- 27/07
 - 11h, **Messe**
 - 12h, **Cérémonie** monument aux morts

Et dans la foulée, Apéro du comité

- 15h, **Pétanque**
- 22h, DJ **V!TTS**, Nathan pour les intimes



Septembre, la visite à **Vieillevigne 44** et le **Méchoui**

Octobre/Novembre, une pièce de **Théâtre** (encore à programmer)

Décembre, l'**AG** du comité

Et rappelez-vous, vous êtes tous les bienvenus :

- Pour contribuer à préparer et organiser ces événements... particulièrement le prochain →
- Ou même pour intégrer le bureau du Comité
- Esitez pas a contacter Cyril Billon (06 24 87 00 35), lo president !

Le comité des fêtes

- Le 19/07 9h : Montage des chapiteaux
- Le 21/07 20h : Montage des scènes
- Le 22/07
 - 19h : Ramener Tables&Chaises
 - 20h30 : Guirlandes
- Le 23/07
 - 15h : Installation buvette
 - 20h : Déco buvette
- Le 25/07
 - 17h30 : Installation Tables&Chaises
- Le 28/07 10h : Rangement



Merci à tous,

Oui grâce à vous, Mairie, parents, enfants, cette année a encore été une réussite.

Nous avons pu proposer plusieurs évènements comme :

- Le goûter de rentrée pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants et présenter l'association,
- Halloween et son défilé de monstres,
- Les festivités de Noël, des ventes de chocolats,
- Le Carnaval et sa parade de costumes,
- La course d'orientation.
- Et bien sûr les ventes de viennoiseries tout au long de l'année.



6

L'année s'est clôturée le 20 juin par la Fête des Enfants. Après une Kermesse organisée par l'école et une tombola 100% gagnante pour nos petits chérubins. Les petits et leurs proches se sont retrouvés sur la place du village pour profiter d'un moment de partage et de convivialité, autour d'un château gonflable.

La tombola aura gâté les participants.

Nous remercions chaleureusement tous les commerçants pour leur générosité (À l'oreille du boucher, Lunette et Vous, IL Bottagaio, Chez Christophe, Super U, Altissimo, et bien d'autres).

L'association a participé au goûter des enfants et à l'apéritif de l'amitié, la soirée s'est poursuivie de manière festive autour d'un repas partagé dans la cour de l'école.



La Chouette Ecole tient encore à remercier les parents, l'équipe enseignante, le personnel de mairie, la mairie, les habitants et bien évidemment les enfants qui ont participé tout au long de l'année à la réussite des événements proposés.

Pour vous investir dans l'association l'année prochaine, vous pouvez contacter l'équipe par mail à l'adresse lachouetteecole31290@gmail.com. Nous comptons sur vous !

L'année prochaine, nous recherchons un/une secrétaire et un/une trésorier : si personne ne se présente ce sera la fin de l'association. L'année suivante il faudra remplacer la présidente. 😊

Très bel été à tous !



Gymnastique/Pilates



Depuis Janvier, les deux séances hebdomadaires de Pilates animées par Lidwine le mercredi matin (de 9 à 10 heures) et le Jeudi soir (de 18h45 à 19h45) ont été bien suivies, ne s'interrompant que pendant les congés scolaires. L'activité rentre maintenant en période de pause estivale, après un repas de fin de saison au restaurant Donastia (Montgiscard) fin juin. A la rentrée prochaine, il y aura toujours 2 séances hebdomadaires encadrées par notre coach Lidwine : le lundi soir (18-19h) au lieu du Jeudi, et toujours le mercredi matin (9-10h).

Ce printemps, une activité combinant marche nordique et pilates a été proposée en supplément à nos adhérents sur des matinées de week-end. Devant le succès de cette formule, elle sera de nouveau proposée sur la prochaine saison.

Profitez bien de l'été pour entretenir votre forme et découvrir des nouvelles activités, et retrouvons-nous à la rentrée !

→ cotisation par personne : 53 € par trimestre pour 1 séance hebdomadaire, 98 € par trimestre pour 2 séances hebdomadaires

Contact : Christine Claustres 05.61.81.87.39



Terrain de Basket/tennis

Le terrain de tennis/basket en bas du village est une propriété de la mairie. Il est accessible à tout Vieillevignois moyennant une cotisation annuelle de 40€ auprès de notre association, qui en gère l'usage. La cotisation est familiale et annuelle (Septembre à Septembre) et donne

droit à une clé individuelle ouvrant la porte du court. Les règles d'utilisation sont simples : avoir une tenue et notamment des chaussures de sport appropriées, respecter le matériel et les lieux. Si le court est utilisé lorsque vous arrivez (tennis ou basket), signalez-vous et patientez au maximum 1 heure. Si c'est vous qui jouez, vous avez encore 1 heure maxi avant de laisser la place. La porte du court a été forcée plusieurs fois par des personnes extérieures au village et n'est plus fonctionnelle depuis le mois dernier. En attendant une vraie réparation, elle a été fermée avec un cadenas à code, code que vous obtiendrez en appelant l'association.

→ accès au court de tennis avec 1 clé personnelle, contre une cotisation de 40 € / famille / an.

Contact : Christophe Verheyden 06.88.61.01.64

La Chouette Chorale

L'ouverture d'une chorale adulte est prévue au sein de l'association. Cette activité, ouverte à tous, aura lieu le lundi de 20h45 à 22h15 au foyer rural et débuterait le 15 septembre.

→ Le montant de la cotisation par personne reste à fixer pour 1 séance hebdomadaire

Contact : Nathalie Hewison (06.51.07.74.33) ou Géraldine Martin-Houssart (06.94.04.50.19)

Pétanque

Les concours de pétanque ont repris depuis le vendredi 23 mai 2025 . Si vous aimez jouer dans une ambiance conviviale et chaleureuse, je vous recommande vivement de venir vous entraîner tous les vendredis soir à partir de 20h30. C'est l'occasion parfaite de partager un bon moment et de perfectionner votre jeu en prévision des concours de la fête locale les samedi 26 et dimanche 27 Juillet. N'hésitez pas à nous rejoindre !

Bonnes vacances à tous !

INFORMATIONS UTILES

Mairie



☎ 05 61 27 15 22 — fax 05 61 27 27 14
Courriel : mairie.vieillevigigne@orange.fr
Site internet : www.mairie-vieillevigigne-31.fr

La mairie est ouverte au public :
les lundis matins de 9h à 12h,
les mardis soirs de 17h à 19h
et les vendredis matins de 9h à 12h.

Permanence de Monsieur le Maire : Vendredi
de 9h à 12h.

Entretien sur rendez-vous auprès de la
secrétaire, Camille Legendre.

Entreprendre



Sept entreprises sont installées à Vieillevigigne :

- *2A Rénov* : travaux de second oeuvre
☎ 06 75 11 44 00
- *Billon Dépannage* : artisan plombier,
chauffagiste ☎ 06 13 18 04 54
- *Da Santa rénovation*, artisan ☎ 06 12 21 43 32
- *Johanna Galeron*, Architecte HMNOP
☎ 06 72 17 07 97
- *Perrine Sylvestre* : modelage aux pierres
chaudes et réflexologie ☎ 06 79 63 08 41
- *SARL Souloumiac et Naudinat* : entreprise de
maçonnerie ☎ 06 14 17 28 45
- *Taxi du Canal du Midi* : entreprise de transport
☎ 06 61 76 45 48

Bel été à tous !

Ecole



Ecole ☎ 05 61 81 96 80
Courriel : ec0311058g@ac-toulouse.fr

Directrice et professeure : Mme Charlène
Marqueyssat

Pour information, l'ALSH intercommunale
du mercredi après-midi pour les enfants de
Vieillevigigne s'effectuera à l'école de Gardouch

Recensement citoyen



Le recensement à 16 ans doit avoir lieu dans les
3 mois qui suivent le 16e anniversaire. Le jeune
doit alors se faire recenser auprès de la mairie de
son domicile pour obtenir une attestation
nécessaire pour l'inscription aux examens et aux
concours publics tels que le baccalauréat ou le
permis de conduire.

Nouveaux arrivants, aînés, aidants



Vous venez d'arriver dans la commune ?
Bienvenue ! Passez en mairie pour vous
présenter : cela nous permet de mieux vous
connaître, de vous informer, et de vous intégrer
dans la vie locale.

Vous êtes une personne âgée, isolée, ou
fragile ? Ou vous accompagnez un proche dans
cette situation ? Merci de vous faire connaître, et
de transmettre les coordonnées utiles à la mairie.

Ces informations sont essentielles pour mettre
à jour le Plan Communal de Sauvegarde (PCS),
un dispositif qui nous permet d'agir efficacement
en cas de canicule, intempéries, coupure d'eau,
catastrophe naturelle...

En vous faisant recenser, vous aidez la
commune à réagir vite et venir en aide aux plus
vulnérables. Merci pour votre participation !

Rédaction et mise en page : Géraldine MARTIN-HOUSSART - Laure MERCADAL - Nathalie SOULOUMIAC

Rédaction des articles des associations par les responsables.

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique